



Toulouse, le 29 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Insee Analyses Midi-Pyrénées N°29

En Midi-Pyrénées, activité réduite rime avec durée d'inscription accrue à Pôle emploi

En Midi-Pyrénées, 35 % des demandeurs d'emploi en fin de mois exercent une activité réduite fin 2014, soit 14 points de plus qu'en 1996. Les femmes sont davantage concernées par cette pratique que les hommes, que l'activité exercée soit de courte durée (78 heures ou moins, catégorie B des DEFM) ou de longue durée (plus de 78 heures, catégorie C). Dans 29 % des cas, les activités longues correspondent à des temps pleins. La crise de 2008 et le marasme économique qui en a découlé pénalisent les demandeurs d'emploi en activité réduite : ils sont autour de 18 % à n'avoir connu aucun changement de situation au cours des deux années suivant leur inscription (ni reprise d'emploi temporaire, ni formation, etc.), soit 5 points de plus que les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). En revanche, quelle que soit la catégorie à l'inscription sur les listes, un demandeur d'emploi sur deux déclarant retrouver un emploi ne se réinscrit pas dans les six mois : le retour à l'emploi est alors supposé durable. L'activité réduite est une pratique fréquente mais qui ne s'exerce pas en continu. Ainsi, 63 % des demandeurs d'emploi inscrits en 2011 ont eu une ou plusieurs activités réduites dans les deux ans suivant leur inscription à Pôle emploi et 6 % seulement tout au long de cette période.

En décembre 2014, 91 400 demandeurs d'emploi de la région Midi-Pyrénées exercent une activité réduite rémunérée tout en restant inscrit à Pôle emploi, soit 35 % des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Adopté en 1986 par l'Unédic, le dispositif de l'activité réduite permet aux demandeurs d'emploi de cumuler sous certaines conditions un salaire et une allocation chômage. Dans les statistiques de Pôle emploi, les demandeurs d'emploi concernés sont répartis dans deux catégories selon le nombre d'heures réalisées dans le mois : 78 heures ou moins, correspondant à la catégorie B des DEFM, et plus de 78 heures, correspondant à la catégorie C. Reconnues comme de véritables emplois par le Bureau international du travail (BIT), ces activités réduites ne sont pas comptabilisées dans le calcul du taux de chômage au sens du BIT. La catégorie A, qui regroupe les demandeurs d'emploi sans activité parallèle, forme l'essentiel du bataillon : 169 600 personnes soit 65 % des effectifs.

Hausse continue depuis 20 ans des demandeurs d'emploi en activité réduite

Entre 1996 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a augmenté de manière tendancielle en Midi-Pyrénées comme dans l'ensemble de la France métropolitaine. La part de ces demandeurs d'emploi parmi l'ensemble des DEFM de catégories A, B et C suit également cette tendance lourde jusqu'au moment de la crise de 2008 mais elle se stabilise depuis. Elle a ainsi augmenté de 14 points dans la région sur l'ensemble de la période pour atteindre 35 % fin 2014. La pratique de plus en plus fréquente des activités réduites reflète à la fois l'évolution des cycles conjoncturels et une adaptation des demandeurs d'emploi aux nouvelles contraintes structurelles du marché du travail en lien avec la crise de 2008 (flexibilité accrue, développement du temps partiel, etc.).

Quel profil pour les demandeurs d'emploi en activité réduite ?

Les femmes inscrites en tant que demandeurs d'emploi A, B ou C sont davantage concernées par les activités réduites que leurs homologues masculins. En décembre 2014, 39 % d'entre elles sont inscrites sur les listes de Pôle emploi dans les catégories B ou C en Midi-Pyrénées, contre 30 % des hommes. La pratique d'une activité réduite va également de pair avec une durée d'inscription au chômage plus longue. Un tiers des demandeurs d'emploi des catégories B et C s'inscrivent sur les listes de Pôle emploi à la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'une mission d'intérim, ce qui n'est le cas que d'un quart des demandeurs d'emploi sans activité.

29 % des demandeurs d'emploi en activité réduite longue exercent un emploi à temps plein

En décembre 2014, 29 % des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite longue travaillent même à temps plein. Parmi les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite courte, seuls un quart travaillent un nombre d'heures proche du plafond mensuel (entre 65 et 78 heures).

Avec la crise, des difficultés accrues pour les demandeurs d'emploi en activité réduite

La crise de 2008 et le marasme économique qui en a découlé pénalisent les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite au moment de leur inscription : ils sont autour de 18 % à rester demandeur d'emploi deux ans après leur inscription, sans avoir connu aucun changement de situation durant cette période (ni reprise d'emploi temporaire, ni formation, etc.). C'est 5 points de plus que les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). En revanche, quelle que soit la catégorie à l'inscription sur les listes, un demandeur d'emploi sur deux déclarant retrouver un emploi ne se réinscrit pas dans les six mois : le retour à l'emploi est alors supposé durable.

L'activité réduite ne s'exerce pas en continu

En Midi-Pyrénées, 63 % des demandeurs d'emploi inscrits en 2011 en catégorie A, B ou C exercent au moins une fois une activité réduite au cours des deux ans qui suivent leur inscription et seulement 6 % tout au long de cette période. Un tiers alterne entre les trois catégories A, B et C.

Pour en savoir plus

« Bilan du marché du travail 2014 – Région Midi-Pyrénées », Direccte Midi-Pyrénées et Pôle emploi Midi-Pyrénées.

« La croissance de l'activité réduite recouvre des réalités et des publics différents », Unédic, octobre 2013.

« Enquête auprès des allocataires de l'Assurance chômage en activité réduite », Unédic, septembre 2012.

« Améliorer l'assurance chômage pour limiter l'instabilité de l'emploi », Les notes du conseil d'analyse économique n°24, septembre 2015.

Ces publications sont accessibles sur <http://www.insee.fr/fr/regions/midi-pyrenees/collection.asp?id=376>

Contacts :

Madeleine Cambounet - INSEE Midi-Pyrénées - 36 rue des 36 Ponts - 31054 - Toulouse Cedex 4

☎ : 05 61 36 62 85 - mél : medias-midi-pyrenees@insee.fr

Christine Lemoal - DIRECCTE Midi-Pyrénées - 5, esplanade Compans Caffarelli - 31080 Toulouse Cedex 6

☎ : 05 62 89 83 40 - mél : christine.lemoal@direccte.gouv.fr

Valérie Narquin - Pôle Emploi Midi-Pyrénées - 33 Avenue Georges Pompidou - 31130 Balma

☎ : 05 61 00 86 27- mél : valerie.narquin@pole-emploi.fr